



A Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs
Diffusion à vos licenciés

Tout d'abord rappelons que les Présidents doivent informer tous leurs licenciés du règlement FFPJP ainsi que des diverses prises de position du CD58 et de ses commissions.

Ils sont avant tout responsables de leurs licenciés et devront prendre leur responsabilité pour le respect de tous, que ceux-ci soient compétiteurs, arbitres ou bénévoles.

Suite aux réunions de la Commission sportive et du Comité Directeur il est rappelé :

- Tous les Clubs n'étant pas en règle le 15 mars 2021, **avec la facturation des licences**, ne pourront pas inscrire d'équipes dans les différents championnats. **De plus les équipes n'ayant pas payé leur engagement à la date définie ci-après ne seront pas mises dans le tirage au sort.**
- Que pour l'ensemble des championnats, des qualificatifs et des manifestations du Comité, la tenue Club homogène avec logo est obligatoire.

LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS SONT FIXES COMME SUIT :

1 – TRIPLETTES

1-1 Les 12 & 13 Juin 2021 Championnats départementaux Triplettes seniors et Féminines

Seniors à MARZY

Délégués : M. DUMEIGE – R. MAUJONNET
Arbitres : A. MEZIANI

Féminines à COULANGES

Délégués : C. EHLEN - M. MAUBLANC
Arbitre : J.L. MOUTOT

Les championnats triplettes se dérouleront sur une journée ½

Le samedi 12/06 à **9 h (pénalités 9 h 15).**

Les Finales à MARZY le dimanche 13/06, **Tirage au sort à 8 h 45, 9 h reprise en 16^{ème} pour les hommes et 8^{ème} pour les féminines, (pénalités à 9 h 15).**

Coupe à 12h, 16^{ème} et 8^{ème} fini pour les hommes, 8^{ème} et ¼ finis pour les féminines.

Reprise des championnats à 14h (pénalités à 14 h 15).

Une pause méridienne d'une heure sera accordée aux équipes gagnantes.

1-2 Le 2 & 3 Juin 2021 Championnat Triplettes Vétérans (+ de 60 ans)

Organisation GUERIGNY

Début des parties le mercredi 2/06 à **9 h 00** (pénalités à **9 h 15**) – Arrêt des parties en 16^{ème}. Reprise le jeudi 3/06 à 9 h 00 (pénalités à 9h15) en 8^{ème} de finale
Une pause méridienne d'une heure sera accordée aux équipes gagnantes.

Délégués : V. LE CORRE – G. BONGE

Arbitres : D. BOUCHIER

1-3 Les 4 & 5 Septembre 2021 Championnat Triplettes mixtes (2 hommes et 1 femme)

Organisation FOURS

Le championnat triplettes Mixtes se déroulera sur une journée ½

Début des parties le 04/09 à **9 h** (pénalités 9 h15)

Le Dimanche 05/09 début des parties à **9 h** (pénalités à 9 h 15)

Reprise en 16^{ème}, coupure à 12h, les 8^{ème} devant être terminés avant la pause.

Reprise du championnat à 14h (pénalités à 14 h 15).

Une pause méridienne d'une heure sera accordée aux équipes gagnantes.

Délégués : S. ELIAS – C. EHLEN

Arbitres : J. TISSIER – R. BOUCHIER

1-4 Les 5 & 6 Juin 2021 Championnat Triplettes Promotion

Organisation MARZY (CD 58)

Le Samedi 5 Juin – Début des parties à **9 heures** (pénalités à 9 h 15)

Finale le Dimanche 6 Juin – Début des parties à **9 h** (pénalités à 9 h 15)

Reprise en 16^{ème}, coupure à 12h, les 8^{ème} devant être terminés avant la pause.

Reprise du championnat à 14h (pénalités à 14 h 15)

Une pause méridienne d'une heure sera accordée aux équipes gagnantes.

Délégués : L. RIBEROL – D. SANCHEZ

Arbitres : A. MEZIANI – N. TARBES

1-5 Le 6 Juin 2021 Championnat Triplettes Jeunes

Organisation MARZY (CD 58)

Catégories : Benjamins (non qualificatif), Minimes, Cadets, Juniors

Début des parties à **14 heures**

Équipe non homogène club

Délégués : Commission Jeunes

Arbitres : A. MEZIANI – J. ARMAND

1-7 Les 26 & 27 Juin 2021 Championnat Triplette Jeu Provençal

Organisation A S F

Début des parties le 26 Juin à **9 h**, pénalités à **9 h 15**
Reprise le 27 Juin à **9 h** (pénalités à 9 h 15)

L'équipe championne sera qualifiée pour le France et des équipes (au prorata du nombre d'engagés défini par le Comité Régional) seront qualifiées pour les Régionaux de BFC.

Délégués : C. CLEMENT – S. TARBES
Arbitres : A. MEZIANI

2 – DOUBLETES

2-4 Les 29 & 30 Mai 2021 Championnat Doublettes Mixtes

Qualificatifs par secteur le Samedi 29 Mai
Début des parties à **9 h** (pénalités à 9 h 15)

Ils qualifieront 32 équipes

Secteur NORD : **DONZY** **Délégués : C. EHLEN – R. MAUJONNET**
Arbitre : J. TISSIER

Secteur SUD : **DECIZE** **Délégués : A. MEZIANI – D. ZAMPO L DE LUCA**
Arbitre : R. PARODI

FINALE LE DIMANCHE 30 Mai à GARCHY

Tirage au sort à 8 h 45

Début des parties à **9 h 00** (pénalités à 9 h 15) –

Reprise en 16^{ème}, coupure à 12h, les 8^{ème} devant être terminés avant la pause.

Reprise du championnat à 14h (pénalités à 14 h 15)

Une pause méridienne d'une heure sera accordée aux équipes gagnantes.

Délégués : R. MAUJONNET – C. EHLEN
Arbitres : R. PARODI

2-6 Le 30 Septembre 2021 Championnat départemental des Aînés en doublettes

Organisation LA MACHINE

Début des parties à 9 h , pénalités à 9 h 15

Délégués : V. LE CORRE – L. RIBEROL
Arbitre : D. BOUCHIER

Délégués : Toutes les compétitions seront assurées par les membres du Comité.

Les organisateurs devront se conformer au cahier des charges des championnats 2021.

Ces championnats de la Nièvre 2021 se joueront par poules avec brassage en 13 points par élimination directe (pour les seniors, les qualificatifs et les phases finales).
Règlement fédéral Gestion Concours.

Les championnats Jeu Provençal Doublette et Triplette se joueront en 11 points jusqu'en 16^{ème} et 13 points à partir des 8^{ème}.

Les équipes benjamines, minimes, cadets, juniors peuvent être panachées ; elles ne sont pas homogènes aux clubs.

Comme chaque année, le Comité départemental et le club organisateur offriront les trophées individuels aux champions et vice-champions.

Les Championnats triplettes départementaux seront qualificatifs, sauf triplettes mixtes, pour les championnats régionaux. Ramenés à 32 au prorata du nombre d'engagés par département.

Tous les championnats départementaux sont qualificatifs aux France sauf Triplettes Mixtes. Triplettes seniors 2 équipes.

ENGAGEMENTS : Les Présidents de Clubs et eux seuls ont la responsabilité de faire parvenir les engagements pour chacun de ces championnats. Vous pouvez les envoyer au Comité par Internet à cd58@petanque.fr

Par informatique joignez un document Excel en pièce jointe, si par écrit sur feuille séparée par catégorie (modèle distribué). Sur la feuille d'engagement devront figurer en premier le numéro de licence, puis le nom, le prénom de chaque joueur.

Il ne sera pris aucune inscription par téléphone.

Les dates limites d'engagement devront être scrupuleusement respectées sous peine de voir les équipes ou joueurs exclus des championnats départementaux.

Les feuilles d'engagement et les droits d'inscription devront être envoyés au Comité de la Nièvre de Pétanque, 52 Rue des Montapins, 58000 NEVERS
(si mail, uniquement les frais d'engagement).

Toute équipe jeune devra être inscrite préalablement, de même tout jeune isolé souhaitant participer au championnat devra être inscrit par son club.

Les **droits d'inscription** pour les championnats sont fixés à **5 € par joueur senior**, gratuit pour les championnats spécifiques juniors, cadets, minimes et benjamins dans leur catégorie. Ils sont réglés par chèque (un chèque par club pour l'ensemble des joueurs engagés par ce club). Ce chèque sera joint obligatoirement à la feuille des

engagements. Le règlement (envoi par mail) doit parvenir au CD avant la date du qualificatif ou du championnat.

IL NE SERA PAS TOLÉRÉ DE RÈGLEMENT INDIVIDUEL. LES ENGAGEMENTS NE SERONT EFFECTIFS QUE SI LES DROITS D'INSCRIPTION SONT ACQUITTÉS AVANT LE DÉBUT DU TIRAGE AU SORT ET SI LE RÈGLEMENT DES FACTURES DE LICENCES EST EFFECTUÉ AVANT LE 15 MARS.

RÉCAPITULATIFS : envoi des feuilles d'engagement et droits d'inscription jusqu'au:

DOUBLETTES MIXTES	= vendredi 21 mai
TRIPLETTES VETERANS	= jeudi 27 mai
TRIPLETTES JEUNES	= lundi 31 mai
TRIPLETTES PROMOTION	= lundi 31 mai
TRIPLETTES SENIORS & FEMININ	= lundi 7 juin
TRIPLETTES JEU PROVENÇAL	= lundi 21 juin
TRIPLETTES MIXTES	= lundi 30 août
DOUBLETTES AINES	= vendredi 24 septembre

Inscriptions avant 18 heures - Pas de dérogation, ces dates sont impératives.

Le tirage au sort des poules se fera le **Mercredi** précédant la date du championnat ou qualificatif, sauf vétérans, à 18 h 30 au siège 52 rue des Montapins, sous l'autorité des membres et des délégués chargés des secteurs et du corps arbitral et en présence des dirigeants et joueurs désireux d'y assister.

Le Comité souhaite que chaque club nivernais fasse les efforts nécessaires pour engager le maximum de joueurs et joueuses dans ces championnats 2021 : chaque club devra y être représenté. Une participation de masse sera la meilleure publicité et prouvera aux yeux de tous la vitalité de notre discipline sportive.

Bons Championnats 2021

Le Président

Robert MAUJONNET

ATTENTION !!!

- Cette année, les joueurs qualifiés à un championnat de France devront porter la tenue donnée par le comité et respecter la charte qu'ils auront signée, sous peine de non-participation.

- Aux dates limites d'engagement et règlement des droits d'inscription. Vous ne pourrez participer que si ces règles sont respectées.

- Tout joueur qualifié pour une phase finale, championnat de Ligue ou de France, ne pouvant y participer verra son équipe remplacée par l'équipe battue au tour qualificatif. Cette mesure s'applique à toute organisation du CD.
- **Tout club n'ayant pas acquitté ses droits d'inscription avant le tirage au sort n'aura pas ses équipes inscrites.**
- **Aux tenues homogènes avec logo du club obligatoires dès les qualificatifs et phases finales des championnats. Il est exigé une autre tenue que celle du Comité sauf pour les champions en titre.**

La présence des joueurs qualifiés à la ligue est obligatoire. L'absence d'une équipe ou d'un joueur sera sanctionnée par la commission de discipline (interdiction de jouer l'année suivante au même type de compétition).

Il est strictement interdit, d'après les décisions préfectorales, de vendre des alcools forts pendant les championnats. Dans le cas contraire, une amende sera donnée au club avec interdiction d'organisation pendant 3 années.

De même, les équipes qui seront prises à distribuer de l'alcool fort en servant de leur coffre seront immédiatement disqualifiées. Les bouteilles verre sont interdites.

ORGANISATION

Les joueurs et les organisateurs devront respecter scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur.

Sur chaque jeu, il ne pourra être présent que 6 joueurs par terrain (2 x 3 joueurs) avec un terrain de séparation entre chaque partie. A la fin de chaque partie, les joueurs devront remettre leur masque. Un joueur annoncera le résultat à la table en respectant les distances.

Pour toute nouvelle partie, les joueurs se dirigeront vers le terrain dûment donné par la table.

Chaque organisateur pourra installer une buvette conforme aux règles distancielles et sanitaires. Un seul joueur se rendra à la buvette et passera la commande intégrale avec les mesures sanitaires. Des tables peuvent être installées toujours en suivant les mesures sanitaires.

INFORMATIONS

BOULE D'OR et BOULE D'ARGENT au Boulodrome de Nevers
Le Dimanche 21 Novembre 2021 à 9 heures
Inscription jusqu'au 15 novembre

TROPHEE DES DIRIGEANTS à CHÂTEAU-CHINON
Dimanche 3 Octobre 2021 à 8 H 30
Inscriptions 5 € par joueur, jusqu'au lundi 27/09

REUNION D'AUTOMNE
Dimanche 17 Octobre 2021 à 8 h 30 à **CHÂTILLON**

MARATHON FEMININ
Dimanche 7 Novembre 2021 au Boulodrome de Nevers

CRITERIUM AÎNES le 18 Novembre 2021 au Boulodrome de Nevers

ASSEMBLEE GENERALE à
Samedi 27 Novembre

JOURNEE DE LA ROSE le Samedi 24 Octobre 2021 au Boulodrome de Nevers

LICENCES

Un seul responsable par club devra apporter les licences à la table de contrôle.
Les championnats Triplettes, Doublettes et Individuels sont ouverts aux seniors.
Tout joueur (sauf jeunes) devra porter la tenue du club avec logo.